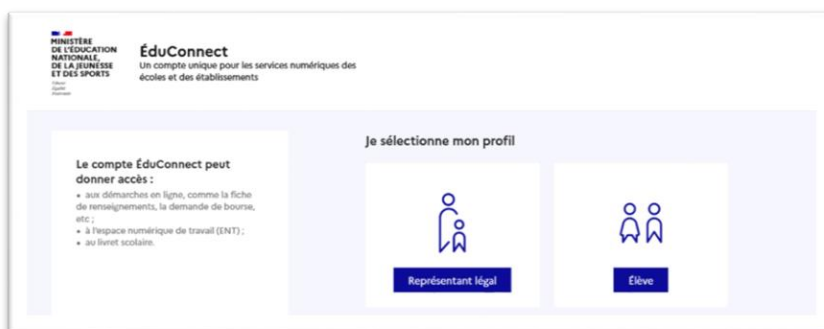


**Procédure informatisée :**  
**Comment faire ?**

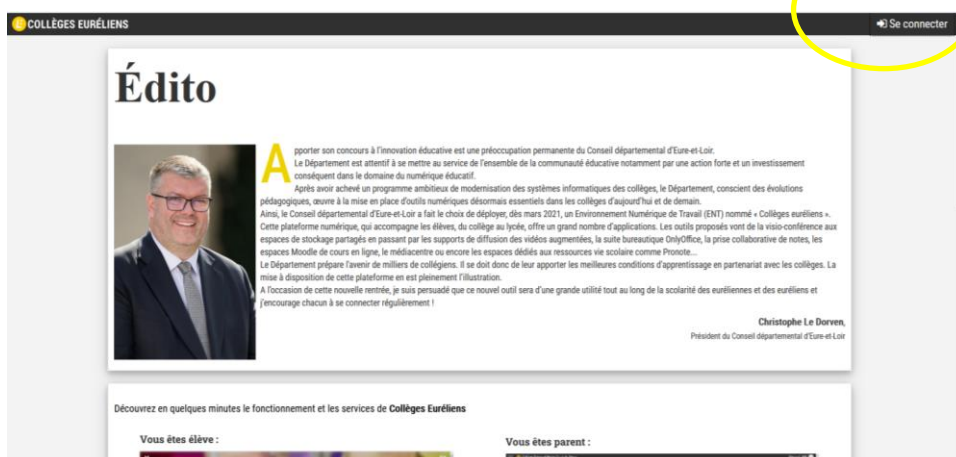
Pour accéder au portail « Sclolarité Services » afin de trouver la rubrique orientation, vous devez activer votre compte Educonnect. Pour cela, vous devez vous rendre sur <https://teleservices.ac-orleans-tours.fr/ts>



Le compte d'un **représentant légal** permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe ;

Le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

ou passer par l'ENT <https://www.colleges-euréliens.fr>



**Le compte ÉduConnect peut donner accès :**

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Représentant légal

**Je me connecte avec mon compte ÉduConnect**

Identifiant

Identifiant oublié ? →

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe

Mot de passe oublié ? →

Se connecter

Je n'ai pas de compte →

OU

**Je me connecte avec FranceConnect**



Qu'est-ce que FranceConnect ? ↗

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'Etat en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !

3 possibilités :

1 – Je possède un compte EduConnect : je renseigne mon identifiant et mon mot de passe

2 – Je n'ai pas mon identifiant ni mon mot de passe : je les crée

Mes services

Actualités

Bourse de lycée

**Orientation**

Fiche de renseignements

Message de l'établissement

Bienvenue dans Scolarité services

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Un calendrier et une présentation de chaque phase permet de se repérer dans les différentes étapes avant de saisir les intentions d'orientation

Phase provisoire Intentions Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre
--	--	--	--

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2<sup>de</sup> générale et technologique ;
- 2<sup>de</sup> professionnelle ;
- 1<sup>re</sup> année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception. Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep ↗ ;
- sur le site « l'orientation en 3<sup>e</sup> et l'affectation en lycée » ↗.

Commencer la saisie

Je saisis les intentions d'orientation